

FORUM : UNESCO

QUESTION : Favoriser l'accès à l'école des enfants issues des minorités

SOU MIS PAR : La république fédérale de l'Allemagne

L'assemblée générale,

Encourage les pays membres de l'ONU à favoriser l'accès à l'école des enfants issues des minorités,

Remerciant l'UNICEF pour leur implication dans la création de bâtiments , infrastructures et lieux scolaires plus ou moins accessibles pour les minorités,

Sachant que des millions d'enfants issues de minorités ne sont pas scolarisés à cause de problèmes financiers et sanitaires. En effet 2015, dans le monde, environ 59 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne sont toujours pas scolarisés, par exemple ils ne possèdent pas assez d'argent afin d'acheter des uniformes souvent obligatoires pour rentrer dans les écoles. De plus les enfants peuvent être dans des classes avec des problèmes électriques avec une mise en danger pour des jeunes de leurs âges,

Conscient qu'ils vivent dans des familles provenant de peuples autochtones , et ayant comme seuls entrées financières , des revenus domestiques (travailler dans des champs , au marché. Les Nations Unies ont mis en place un fond monétaire pour subventionner les familles qui en ont besoin. Tout membre d'une communauté autochtone peut demander une subvention. De plus, ces populations sont souvent des citoyens du pays dans lequel ils vivent ainsi ils peuvent bénéficier d'allocation chômage et autres subventions de l'État,

Remerciant aussi le Droit de l'Éducation de Novembre 1959 et l'UNICEF qui tout d'eux essayent d'améliorer la vie scolaire des minorités en prenant en charge le plus de besoins financiers possible,

Réaffirmant l'enjeu d'une scolarité sans problèmes , en essayant au mieux d'aider les peuples autochtones en cherchant des solutions afin d'améliorer leur mode de vie,

Soulignant également des problèmes géographiques , lié à des lieux d'habitations excentrés de toute école proche , qui rendent les conditions de vie restent rudes,

Ayant comme but de devoir aider les populations dans le besoin ;

1. *Cherche* à rassembler des budgets conséquents afin de changer ses vies dures pour tous ses enfants issues des minorités:

- a. *Grâce* aux Nations Unies avec les subventions accordées à la base critères fixes et d'un examen par le Conseil d'Administration ainsi que par des associations,
- b. *Leur* but étant d'aider les représentants des communautés et les organisations autochtones;

2. *Accepte* de faire des sacrifices sur l'éducation supérieur en essayant au maximum d'améliorer les enseignements primaires et secondaires afin de privilégier les bases scolaires des enfants et d'assurer quelques bases dans les savoirs majeures d'une vie;

3. *Décide* d'un soutien financier aidant les minorités des pays sans le droit de l'éducation ; les minorités les plus excentrées de toute civilisation sont souvent celles qui ne reçoivent pas d'aide , les tribus sont souvent inconnues , et certaines n'ont pas la chances d'en avoir car ils ne remplissent pas assez de critères afin de rejoindre la liste des favoris;

4. *Espère* une coopération entre États et des financements publics plus importants notamment grâce aux chefs de gouvernement qui jouent un rôle importants :

- a. *Développer* la coordination et davantage d'initiatives
- b. *Renforcer* le mécanisme déjà existants grâce à l'appui des Nations Unies
- c. *Accroître* les efforts régionaux et sous régionaux

5. *Propose* une augmentation et une amélioration du financement au niveau national , les pays devront :

- a. *Accroître* le financement public de l'éducation (assiette fiscale),
- b. *Donner* la priorité à ceux qui en ont le plus besoin,
- c. *Accroître* l'efficacité et la responsabilité;

6. *Propose également* d'élaborer des programmes coordonnés d'éducation et de formation des enseignants:

- a. *Transmet* activement la qualité de l'éducation et partager les résultats avec les communautés,
- b. *Respecter* l'éducation en tant que « territoire neutre » permettant l'apprentissage sans risque de violence;

7. *Considère* qu'il faut introduire des innovations afin de favoriser l'éducation :
- a. *Encourage* l'innovation, la créativité et les méthodes d'éducation alternatives afin de toucher tous les enfants, y compris ceux qui sont marginalisés,
 - b. *Soutenir* les modèles d'éducation flexibles, complémentaires qui s'appuient sur des initiatives locales,
 - c. *Veiller* à ce que les nouveaux programmes soient en phase avec l'évolution des dispositions réglementaires de l'État
 - d. *Encourage* également le partenariat , la transparence , l'équité et l'efficacité;

8. *Demande* de changer dès à présent les conditions de travail des enfants afin de cesser ces soucis constants tel que le travail au champs , essayer d'alterner au mieux entre l'école et le travail pour les mineurs ; créer des espaces de découvertes tel que des camps de vacances avec des activités variés afin que les enfants minoritaire s'intègrent au mieux;

9. *Appelle* à la construction immédiate de lieux d'éducation et/ou de devoir les aménager très vite afin de sortir tous ses enfants de l'absence d'éducation et de savoir qui semble primordiale pour ses minorités . S' ils le parviennent alors ils pourront également transmettre à leurs parents ou au peuple autochtone certaines connaissances essentielles pour leur quotidien ; création de lieux en communautés avec d'autres enfants et ou culture afin que les minorités découvre de nouvelles cultures;

7. *Espère* pouvoir en conclure avec l'absence d'élèves si fortes et trouver de nouveaux protocoles :

- a. *Appelle* au soutien de bénévoles , d'associations spécialisées dans l'éducation et ou ont la volonté de changer les conditions précaires de l'éducation,
- b. *Décide* de veiller à augmenter à la fois les taux de scolarisation et la qualité de l'éducation , trouver un juste équilibre entre le souci de justice sociale et d'élargissement de l'accès à l'éducation, et les droits des minorités culturelles , espère un contexte d'apprentissage sain, y compris par l'élaboration de codes de conduite pour les enseignants/classes.